



## **REPORTING FINANCIER BP Aura #65**

### **28 février 2026**



## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>1</b>
<b>1. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE .....</b>	<b>3</b>
1.1. <i>Pourquoi avoir créé cette structure ? .....</i>	3
1.2. <i>Nos engagements.....</i>	3
1.3. <i>Utilisation de votre épargne.....</i>	3
1.4. <i>Comment fonctionne la Banque de la Transition Énergétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?.....</i>	4
1.5. <i>Quand est publié ce reporting financier ? .....</i>	4
<b>2. VISION D'ENSEMBLE .....</b>	<b>5</b>
<b>3. L'ÉPARGNE COLLECTÉE .....</b>	<b>5</b>
3.1. <i>Vision dynamique .....</i>	5
3.2. <i>Nature de l'épargne collectée .....</i>	6
<b>4. LES CREDITS.....</b>	<b>6</b>
4.1. <i>Note méthodologique.....</i>	6
4.2. <i>Vision dynamique .....</i>	7
4.3. <i>Nature des crédits octroyés.....</i>	8
<b>5. FLECHAGE DE L'ÉPARGNE AUX CREDITS.....</b>	<b>9</b>
5.1. <i>Le Ratio Brut .....</i>	9
5.2. <i>Le Ratio Financier .....</i>	10



*Chères Epargnantes, chers Epargnants,*

*La guerre en Iran remet au premier plan l'urgence de sortir des énergies fossiles. Que ce soit pour des raisons environnementales, de souveraineté ou de maîtrise du prix de l'énergie par les ménages ou les entreprises, la dépendance au gaz et au pétrole devient de moins en moins soutenable. Quel dommage qu'il faille une guerre pour se le rappeler ...*

*Dans ce contexte, l'électrification des usages devient un sujet essentiel et le plan gouvernemental annoncé en mai sur le sujet est fortement attendu par tous les acteurs de la transition énergétique. Les énergies renouvelables, par leur rapidité de mise en œuvre, feront aussi partie, sans nul doute, de l'équation, pour autant qu'elles soient couplées avec des dispositifs de flexibilité sur l'offre comme sur la demande. Enfin, n'oublions pas la sobriété ; rien ne sert d'électrifier si c'est pour consommer plus. Même décarbonée, l'énergie a un coût.*

*Naturellement, vous pouvez nous faire confiance pour accompagner et financer, grâce à votre épargne, tous les investissements qui en découleront ; là est la raison d'être de la Banque de la Transition Énergétique par BPAURA.*

*Pierre-Henri*

*- Pierre-Henri GRENIER –*

*Directeur Exécutif de la Banque de la Transition Énergétique par BPAURA*

*PS : N'hésitez surtout pas à me contacter via notre formulaire en ligne pour me faire part de vos remarques et suggestions ou pour me questionner sur les éléments de ce rapport.*

# 1. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

## 1.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?

La Banque de la Transition Énergétique a été créée le 15 septembre 2020 par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et a été rejointe par sa filiale Banque de Savoie en 2021 puis par la Banque Populaire du Sud, la Banque Populaire du Nord, la Banque Populaire Occitane et la Banque Populaire Val de France au dernier trimestre 2022, et par la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté en début d'année 2024. A travers ce label de « Banque de la Transition Énergétique », chacune des banques adhérentes s'engage à accompagner la transition énergétique et environnementale des acteurs économiques de leurs territoires.

## 1.2. Nos engagements

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Énergétique sont :

- La Traçabilité : nous vous garantissons la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, [rendez-vous sur la FAQ](#).
- Un Circuit court du financement : nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- La Territorialité : les programmes financés se situent prioritairement sur les territoires respectifs des banques adhérentes. Vous voulez en savoir plus sur la territorialité : [rendez-vous sur la FAQ](#).
- Une Démarche partenariale : notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et d'offrir des solutions complètes de transition à nos clients. Pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires dûment sélectionnés, susceptibles de proposer des offres de transition énergétique (EnR, performance énergétique ...) de qualité à nos clients intéressés.

## 1.3. Utilisation de votre épargne

Les crédits qu'une banque octroie proviennent pour leur très grande part du remplacement de l'épargne collectée. C'est ce qu'on appelle la « transformation bancaire ».

L'argent qu'une banque prête, c'est le vôtre !

#### **1.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?**

La Banque de la Transition Energétique est une marque et n'a pas le statut d'établissement de crédit ; c'est donc bien la banque adhérente qui porte les encours d'épargne et les crédits octroyés.

En revanche, à la différence d'une épargne classique, l'épargne « transition énergétique » est fléchée vers des projets de transition énergétique, répondant aux critères d'éligibilité définis dans « la charte d'éligibilité » disponible sur le site. Ce reporting financier mensuel vous permet de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés.

Tant l'épargne collectée que les crédits accordés sont décomptés depuis la date d'adhésion de la banque ; l'épargne collectée est donc exclusivement destinée à financer de nouveaux projets de transition accordés après cette date, donc à financer le futur et non refinancer le passé.

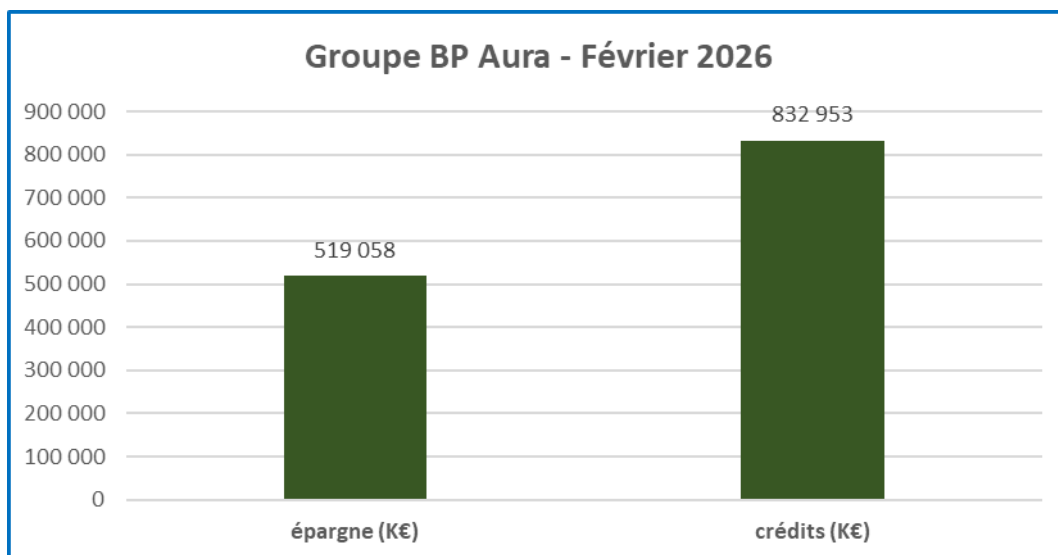
En complément, retrouvez les principaux programmes financés sur notre [site internet](#).

#### **1.5. Quand est publié ce reporting financier ?**

Compte tenu des délais de traitement, le reporting financier est publié 60 jours après la clôture comptable du mois concerné.

## 2. Vision d'ensemble

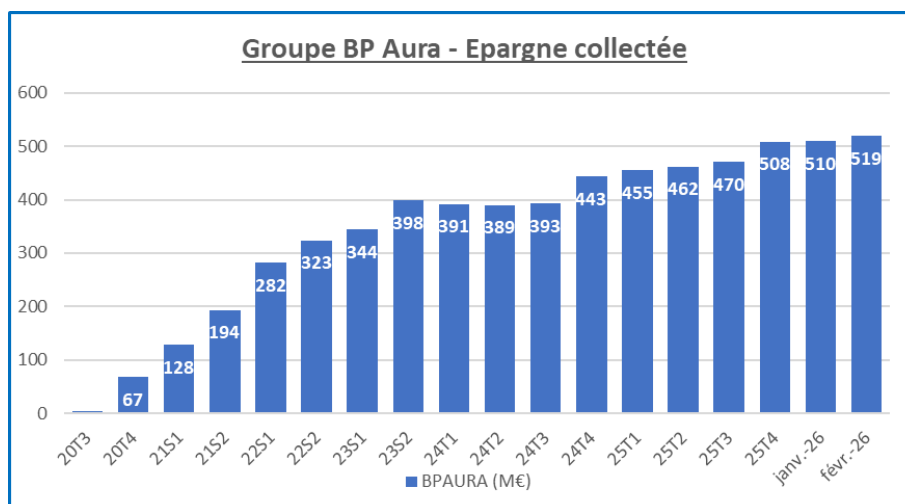
A fin février 2026, l'épargne collectée s'est élevée à 519 Millions d'euros et les crédits de transition énergétique s'établissent à 833 millions d'euros. Ces encours cumulent ceux de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et ceux de sa filiale Banque de Savoie.



## 3. L'épargne collectée

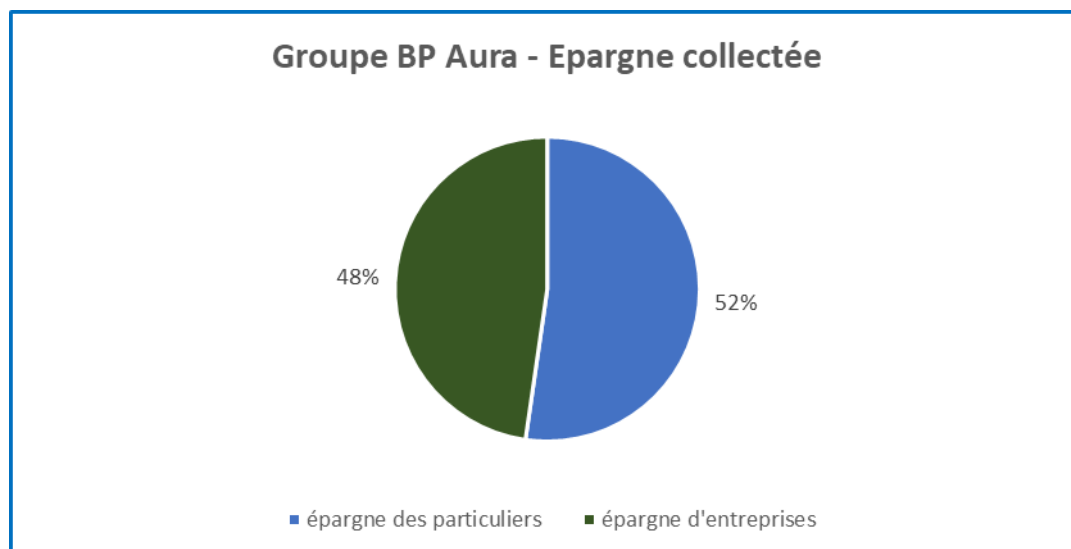
### 3.1. Vision dynamique

Le nombre d'épargnants continue à croître et a dépassé la barre des 82 496 ; les montants collectés s'établissent à 519 millions d'euros à fin février 2026, notamment grâce à l'épargne d'entreprises.



## 3.2. Nature de l'épargne collectée

L'épargne collectée l'a été auprès de clients particuliers pour 52% et auprès d'entreprises pour 48%.



La dynamique est plus nette sur les Comptes à terme d'entreprise alors que la collecte des ménages est plutôt en retrait :

	Cumul Epargne M-1	Collecte du mois	Retraits	Cumul Epargne M
<i>Livret Transition Energétique</i>	84 958 789 €	7 560 186 €	-4 594 469 €	87 924 506 €
<i>Livret Transition Energétique Sociétaire</i>	161 299 598 €	8 156 780 €	-10 424 387 €	159 031 990 €
<i>Livret Transition Energétique Association</i>	4 336 107 €	2 987 €	-203 200 €	4 135 894 €
<i>Livret Développement Durable et Solidaire</i> <sup>1</sup>	20 206 040 €	739 018 €	-599 565 €	20 345 493 €
<i>Compte à Terme Transition Energétique</i>	238 570 365 €	9 912 900 €	-862 667 €	247 620 599 €
<b>TOTAL</b>	<b>509 370 899 €</b>	<b>26 371 871 €</b>	<b>-16 684 288 €</b>	<b>519 058 482 €</b>

<sup>1</sup> Nous proposons à nos clients la possibilité d'affecter la part non centralisée du LDDS à la Caisse des Dépôts et Consignations vers la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes.

## 4. LES CREDITS

### 4.1. Note méthodologique

Sur un plan méthodologique, ces crédits correspondent :

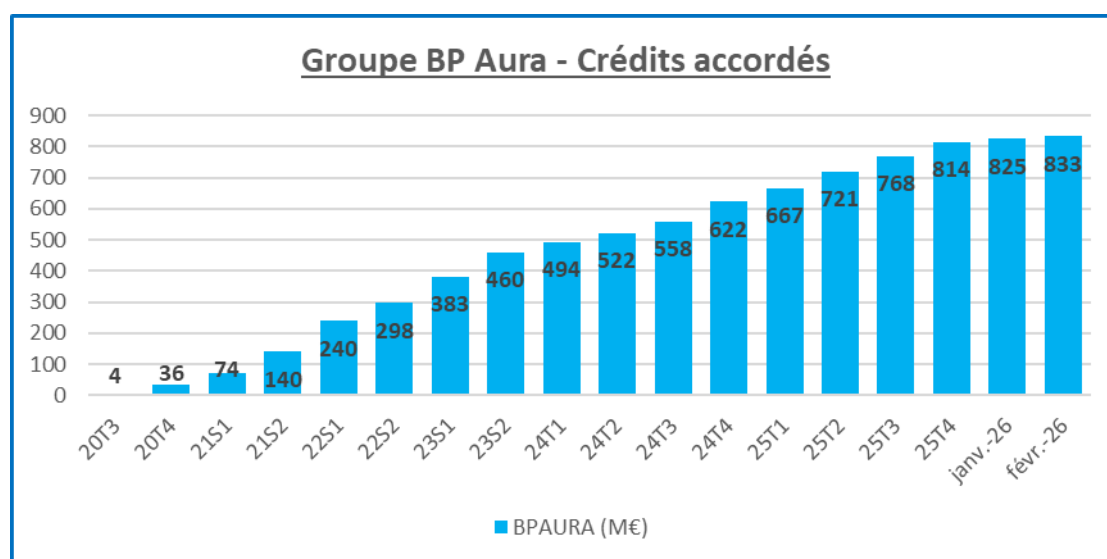
- Uniquement aux crédits de transition énergétique répondant aux critères de notre charte d'éligibilité,
- Aux crédits accordés par les instances décisionnaires, et dont les contrats de crédits sont édités donc signés par les clients, qu'ils aient ou non encore fait l'objet d'un premier déblocage,

- A des financements pouvant prendre toutes formes juridiques : crédits classiques ou structurés, crédits à la consommation ou éco-prêts à taux zéro pour les ménages, crédits-baux, etc., pour autant qu'ils répondent à nos critères d'éligibilité.

## 4.2. Vision dynamique

Seuls sont retenus les crédits accordés depuis la date d'adhésion à la BTE, l'objet de la Banque de la Transition Energétique n'étant pas de refinancer les crédits passés mais bien de financer de nouveaux investissements de décarbonation.

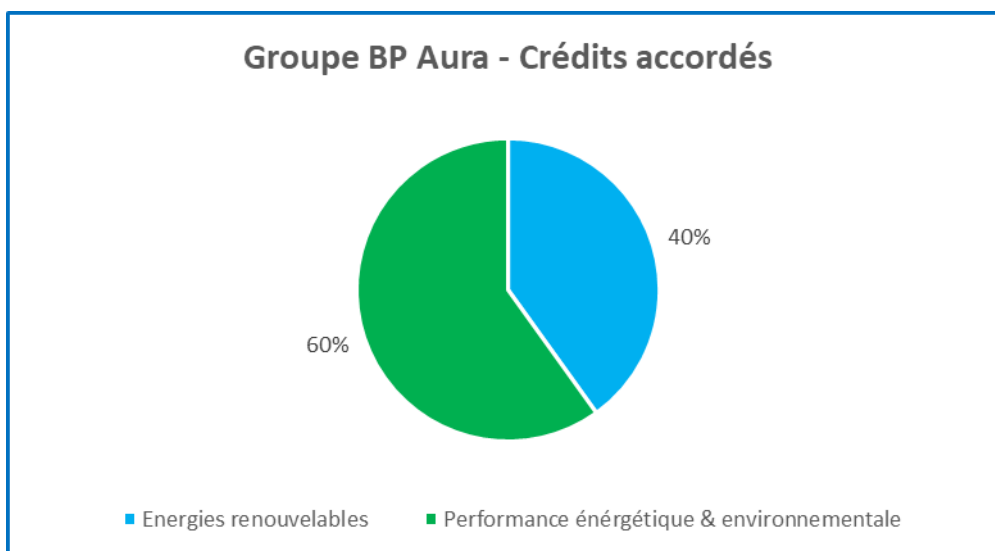
Les crédits sont en augmentation constante et témoignent d'une hausse continue des investissements de transition par les acteurs économiques d'Auvergne Rhône Alpes, soutenus par l'accompagnement de la BTE à leur égard (notamment via notre réseau d'entreprises partenaires).



	Cumul Crédits M-1	Crédits accordés sur le mois	Remboursement du mois	Cumul Crédits M
Energies renouvelables	330 829 721 €	7 184 531 €	-3 024 297 €	334 989 955 €
Acquisition immobilière	53 568 971 €	1 483 153 €	-236 449 €	54 815 675 €
Construction	105 501 177 €	625 709 €	-756 456 €	105 370 430 €
Rénovation Energétique	159 619 143 €	4 746 570 €	-2 442 973 €	161 922 739 €
Mobilité	124 683 156 €	4 376 536 €	-3 652 520 €	125 407 173 €
Transition d'activité	50 994 637	0 €	-547 169 €	50 447 467 €
Autres	-	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>825 196 805 €</b>	<b>18 416 499 €</b>	<b>-10 659 864 €</b>	<b>832 953 440 €</b>

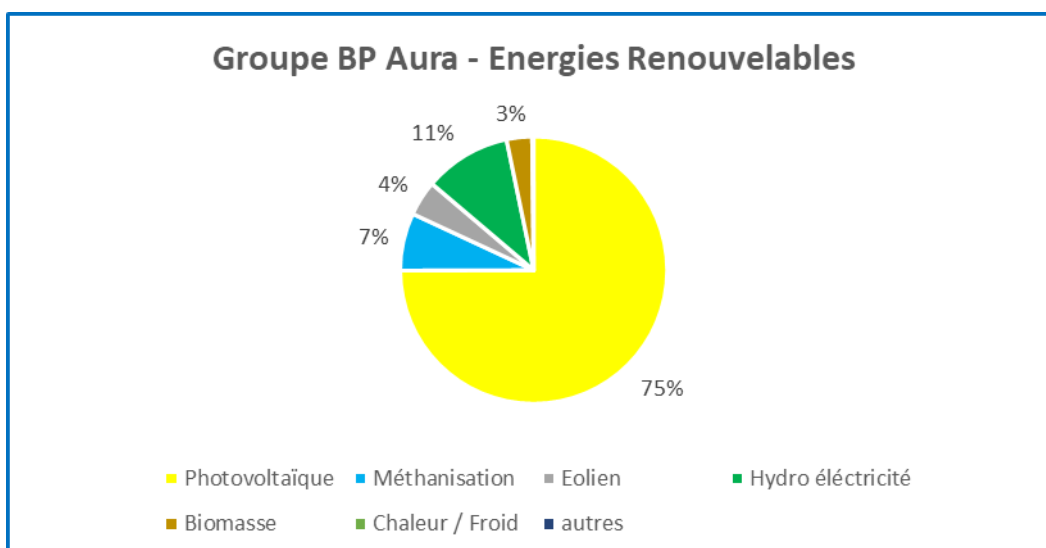
### 4.3. Nature des crédits octroyés

La répartition des crédits est équilibrée entre financement de projets d'énergies renouvelables, 40% du total, et ceux d'efficacité énergétique (moins consommation d'énergie) et environnementale, à 60%.

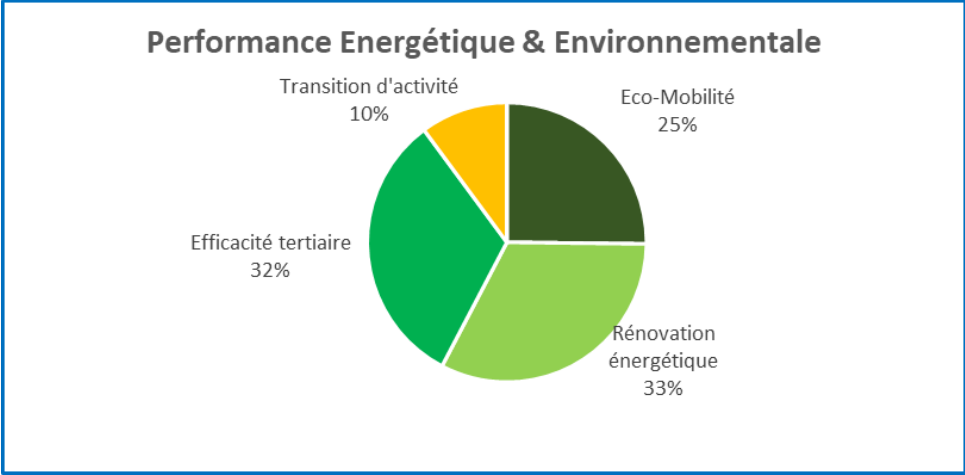


Vous pouvez retrouver les [principaux programmes financés](#) sur notre site internet, avec le détail du projet. Tous les projets ne sont pas explicités, nous essayons d'en publier deux par mois, sur un total de 15 439 projets financés depuis la création de la BTE par BP Aura.

Parmi les projets d'énergies renouvelables, le solaire (photovoltaïque) représente 75% du montant des projets financés, contre 11% pour l'hydro-électricité, 4% pour les projets éoliens, 11% pour des projets de méthanisation, et 3% pour la chaleur renouvelable.



Parmi les projets de performance énergétique et environnementale, les encours se répartissent entre mobilité décarbonée (25%), rénovation énergétique (33%), performance énergétique des entreprises (32%), et la transition énergétique (10%).

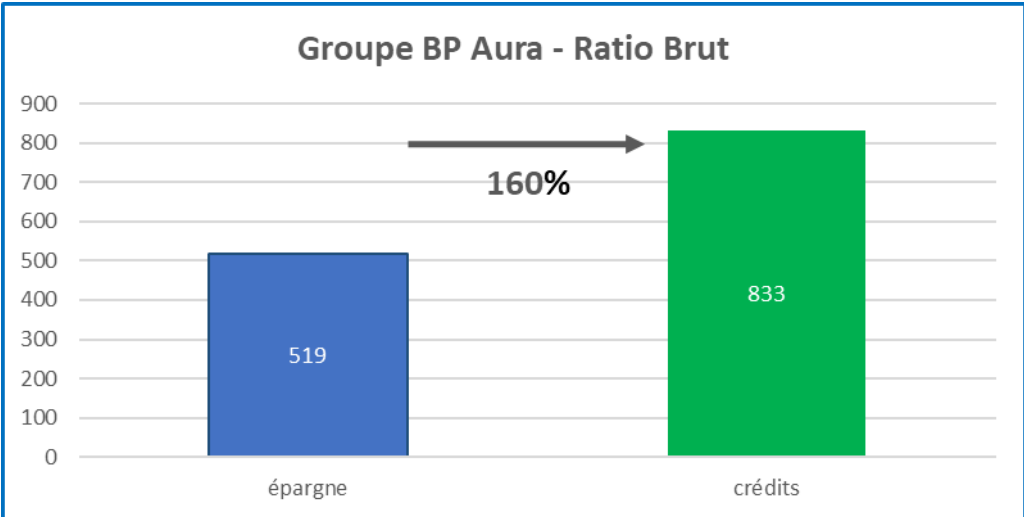


## 5. FLECHAGE DE L'ÉPARGNE AUX CREDITS

La BTE porte un engagement fondateur de traçabilité de l'utilisation de l'épargne collectée ; deux ratios permettent d'illustrer cet engagement : le ratio brut et le ratio financier.

### 5.1. Le Ratio Brut

Le Ratio Brut compare les sommes d'épargne collectées avec les montants de crédits accordés au profit de la transition énergétique en région. Ce ratio a le mérite de restituer fidèlement la contribution de BPAURA au financement de la transition énergétique dans son territoire ; il s'établit à 160% à fin février 2026.



## 5.2. Le Ratio Financier

Le Ratio Financier, plus complexe, va isoler, parmi les crédits accompagnés, ceux qui ont été financés à partir de l'épargne ou bien à partir d'autres sources de financement comme la BEI (*Banque Européenne d'Investissement*) ou bien le crédit-bail. Il s'établit à 124% à fin février 2026. (Détails du calcul et explications à retrouver dans la foire aux questions – FAQ –).

